Envoyé en préfecture le 14/11/2026
Reçu en préfecture le 14/11/2026
Publié le
ID : 022-212201990-20261112-20260081-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLEUMEUR - GAUTIER

Date de convocation : 6 novembre 2026 Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 14 **Quorum atteint**	L'an deux mille vingt-six, le 12 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur LE MOULLEC Frédéric, Maire Etaient présents : Madame BOBONY Annaïg, Madame BOURDOISEAU Sindy, Madame CALLEC Angélique, Madame CLENET Véronique, Madame CORNILLAULT Annabelle, Monsieur L'ANTHOËN Jérémie, Monsieur LE GUEN François, Monsieur LE MOULLEC Frédéric, Monsieur LE ROUZÈS Benoît, Madame LE TIRANT Christine, Madame LOUFOUTI Céline, Monsieur TERRIEN Yannick, Monsieur TRÉHIOU Mickaël
	Absents : Représentés : Monsieur RENAUD François procuration à Monsieur TERRIEN Yannick, Non-représentés : Monsieur FAISANT Gurvan
Secrétaire de séance	Madame LOUFOUTI Céline
Assistait également	Madame DUHAU-MARMON Soizic, Secrétaire générale de mairie.

Décision modificative n°2

Les décisions budgétaires modificatives permettent d'ajuster des crédits qui n'auraient pas été prévus initialement dans le Budget Primitif de l'année en cours.

Envoyé en préfecture le 14/11/2026
Reçu en préfecture le 14/11/2026
Publié le
ID : 022-212201990-20261112-20260081-DE

Cette décision budgétaire modificative n°2 concerne le remboursement partiel de l'emprunt à court terme de 250 000€ souscrit pour les travaux du Kdran dans l'attente du versement des subventions.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder aux ajustements budgétaires suivants :

	Imputations	Nature	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Fonctionnement	66111	Intérêts réglés à l'échéance		1 400.00 €
	60612	Energie-Electricité	700.00 €	
	60613	Chauffage urbain	700.00 €	
Investissement	1641	Emprunt en cours		75 000.00 €
	212	Agencements et aménagements de terrains	25 000.00 €	
	2131	Constructions bâtiments publics	25 000.00 €	
	2135	Install. générales, agencements, aménagements des constructions	25 000.00 €	

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 abrégée,

Vu les délibérations du Conseil municipal n°20260012 du 27/02/2026 adoptant le budget primitif 2026 et n° 20260051 du 28/05/2026 approuvant la décision modificative n°1,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par 14 voix « pour » :

Article 1 : Valide la décision modificative n°2 présentée précédemment.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance

Président de séance

MAIRIE DE PLEUMEUR-GAUTIER (Côtes d'Armor)